

L'INFO

SUR NOS DÉCHETS

N°51 - 4ième trimestre 2021

> ÉDITO

Les lecteurs bienveillants de la présente gazette d'information partageront sûrement ce triste constat, les manquements aux règles de vie en société se vérifient dans notre quotidien et contribuent, de diverses manières, à le détériorer. Loin d'être une spécificité locale, les incivilités fleurissent sur l'ensemble du territoire national et font parties des composantes des préoccupations des Français et du débat public actuel.

L'institut ipsos en 2021 dévoilait dans une étude qu'un conducteur sur quatre jetait ses déchets par la fenêtre de sa voiture et c'est en moyenne 25 tonnes de déchets sauvages qui sont ainsi ramassées chaque jour le long des autoroutes par des ouvriers autoroutiers.

A cette image, les dépôts d'encombrants aux abords des conteneurs, portent atteinte à notre environnement immédiat certes mais, en première ligne, nuisent aux conditions de travail, déjà difficiles, des agents de collecte du SIRTOM. Les communes déploient elles aussi des moyens humains et matériels conséquents pour nettoyer chaque jour l'espace public et cet état de fait n'est évidemment pas un facteur de réduction des taxes.

Cette mission de service public ne peut être efficace et nous, élus, ne pourrions maîtriser la dépense publique que si, chacun d'entre nous, habitants, citoyens, touristes utilisons les moyens mis à notre disposition pour jeter nos déchets. Gardons à l'esprit que les villes, les villages, les campagnes sont autant d'espaces collectifs à préserver et à respecter.

Nous, Français, serions nous champions de l'incivisme et paradoxalement désireux d'un régime plus vertueux à la scandinave ? Devons nous en venir à une généralisation d'une société de vidéoprotection, afin de prévenir les incivilités et la délinquance sous toutes ses formes ?

Si ce n'est pas notre intention première, bon gré mal gré le SIRTOM, en partenariat avec les communes volontaires de son territoire faisons un premier pas dans ce sens. En effet, il est depuis quelques semaines mis en place des pièges photographiques, ponctuels et itinérants, pour prendre sur le fait les usagers indécents sur les emplacements où les incivilités sont couramment constatées.

Les premières sanctions tombent et les contrevenants déclarent aux gendarmes « ne pas avoir pensé mal faire ». Le ministère public ne l'a pas entendu de cette manière.

La volonté politique locale n'est pas de pencher vers un grand tout répressif mais il est temps de briser le cercle vicieux dans lequel se noient nos contradictions et de nous améliorer, d'agir et d'inciter à agir nos proches vers un peu plus de bon sens et de civilité.

Lucien Aubert,
Président du SIRTOM de La Région d'Apt

- Pensez-y : Les masques jetables sont lavables → p.2
- Déploiement du compostage collectif
- Ne jeter plus vos vêtements à la poubelle → p.3
- Avec le GNV, en route vers une éco-collecte
- Les gardiens de la nature → p.4

➤ PENSEZ-Y : LES MASQUES JETABLES SONT LAVABLES

La pandémie mondiale nous a fait prendre de nouvelles habitudes avec le port du masque. Décisif pour notre santé, il représente un risque majeur pour notre planète.



Une récente enquête menée par l'association UFC-Que Choisir dévoile que les masques de protection à usage unique sont lavables et réutilisables tout comme les masques en tissu. Les essais réalisés démontrent que lavés même jusqu'à 10 fois, ils ne perdent en rien leur capacité filtrante et indiquent un gain majeur en respirabilité. Pour garantir leur intégrité, il est par ailleurs conseillé de les laver à 60° maximum, afin de tuer les bactéries, de les sécher au sèche-linge puis de les repasser au fer doux.

Sachant que les fabricants garantissent une protection uniquement dans le cadre d'un usage unique et dans la limite de 4 heures, cette annonce apparaît comme un coup d'éclat pour notre environnement ! Ce type de masque représente pourtant plus de 400 tonnes de déchets par jour faute de filière spécifique.

Ces accessoires barrières, pourtant indispensables à la lutte contre la propagation du Coronavirus deviennent un véritable fléau pour notre biotope. Jetés par terre, ils finissent dans nos océans qui voient leur fond se tapisser de millions de masques sanitaires. Constitués de polypropylène, un dérivé du pétrole, ils y propagent des nanoplastiques très nocives pour la faune marine et mettent près de 500 ans à se dégrader.

Si la meilleure solution reste le masque en tissu pour ses aspects écologiques, efficaces, réutilisables et donc plus économiques à long terme, la version jetable à aussi son mot à dire ! Optimiser le lavage de vos masques chirurgicaux vous permettra d'allier l'utile à l'agréable : réaliser de nombreuses économies et limiter la pollution. Une fois jeté et pour limiter leur impact, veiller à les déposer uniquement dans votre poubelle ordures

➤ DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

Le compostage individuel ou collectif permet de réduire le poids de votre poubelle d'environ 30% soit environ 50 kg/an et par habitant.

En partenariat avec la commune de Lagnes, le SIRTOM de la Région d'Apt a initié un projet de compostage collectif. Accepté avec ferveur par les habitants, l'adhésion à cette alternative du tout jetable a déjà fait ses adeptes. Amenée à être déployée sur l'ensemble du territoire, cette action vise à faire bénéficier à chaque quartier et ses habitants,

d'une formation accompagnée d'une expertise dispensée par notre Maître Composteur (explications aux utilisateurs, fonctionnement, actions et organisations à mettre en place).

Une opération gratuite qui vise avant tout à réduire la part des déchets fermentescibles dans nos poubelles.

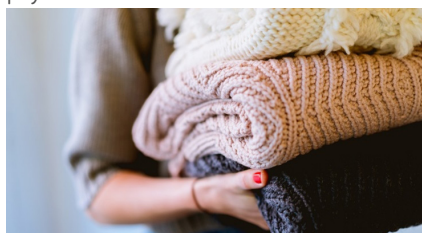


➤ NE JETER PLUS VOS VÊTEMENTS À LA POUBELLE

L'industrie textile est l'une des plus polluantes au monde, juste derrière celle du pétrole.

Chaque Français jette en moyenne 12 kilos de vêtements par an. Ils sont pourtant une source de déchets très polluants ; jetés aux ordures ménagères, ils sont difficilement recyclables malgré que tous les textiles ou presque peuvent l'être. Donner, revendre ou recycler ? Depuis quelques temps, de nombreuses alternatives font leurs apparitions permettant ainsi une seconde vie à nos habits. Parmi elles, la vente sur internet avec des célèbres sites comme Vinted, Leboncoin, Vestiaire Collective ou encore Depop. Vous pouvez également les donner à des associations caritatives comme Emmaüs ou la Croix-Rouge ou tout simplement les déposer dans les

bornes du Relai. Dans ces dernières, ils seront recyclés. Coupés en chiffons, ils sont retissés pour faire de nouveaux vêtements... Les plus usagés sont effilochés pour faire du rembourrage de meubles ou de l'isolant pour le bâtiment. Pour ceux en bon état, plus de 55% sont dédiés à l'export afin d'être distribués aux pays dans le besoin.



➤ AVEC LE GNV, EN ROUTE VERS UNE ÉCO-COLLECTE

Réduction des gaz à effet de serre, quasi suppression des particules, diminution des polluants chimiques nocifs, pas d'odeur ni de fumée, baisse du bruit des moteurs.

C'est dans une démarche plus respectueuse de l'environnement que le SIRTOM de la Région d'Apt s'est orienté activement. Depuis 2018, la Collectivité acquière des camions fonctionnant au GNV pour chaque renouvellement de véhicule. À juste titre, le service de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes bénéficie à ce jour d'une flotte 3 benes



au bio-carburant avec une quatrième prévue en cette fin d'année 2021.

Désormais, c'est le service déchetteries, en charge de la collecte des colonnes à papier, verre et emballages sur l'ensemble des 38 communes du territoire qui se voit doter de ce nouvel outil performant et écologique !

Véritable compagnon de route, le véhicule est équipé d'un compacteur monobloc embarqué amovible. Grâce à ce nouveau système et sur une même tournée, l'agent sera en mesure de multiplier par 4 la quantité de déchets collectés. Un procédé qui permet d'une part de préserver l'usure du véhicule tout en réduisant le coût de dépenses de carburant dû aux rotations prématurées d'une benne pleine trop rapidement. À l'aide de ses 35 bars de pression, cette nouvelle benne absorbera de nombreux m3 et évitera les envois éventuels des déchets les plus légers aux abords de nos routes.

EN BREF

Le SIRTOM de la Région d'Apt participe activement et toute l'année à de nombreuses opérations qui visent à promouvoir le tri de nos déchets et l'éco-citoyenneté.

Vie associative & sportive



Les organisateurs d'événements sensibilisent leurs participants à la collecte sélective. Le SIRTOM fournit sacs de tri, mémo tri et goodies en 2021 à l'Archipop de la MJC Apt, à la Jeunesse Sportive d'Apt.

World Clean Up Day



Le SIRTOM de la Région d'Apt était aux côtés des associations et communes engagés dans le World Clean Up Day, plus d'une tonne de déchets ont été ramassés dans la nature par les bénévoles puis traités

Collecte de téléphone

L'opération de don de téléphone lors du Tour de France avec Eco-System a été un succès, plus de 100 téléphones ont été collectés et 100 téléphones reconditionnés ont été remis aux associations locales œuvrant pour les familles défavorisées.



➤ LES GARDIENS DE LA NATURE

Monsieur Claude CHARIER, habitant de Ménerbes et poète du Luberon, a généreusement salué le travail de nos équipiers de collecte dans l'un de ses poèmes.



Les gardiens de la nature

Ils sont lumineux
avec leur tenue fluo,
ils sont courageux
dans leur tournée matinale,
Ils sont souriants
malgré leur dur métier,
Ils sont essentiels
à notre vie en société,

Ils sont les témoins de l'insouciance des hommes
indifférents aux règles de vie commune,
désinvoltes face à la nature,
irrespectueux du travail des autres,
Ils sont les gardiens de la nature,
Ils sont les éboueurs,
les éboueurs de Ménerbes,

Je les croise souvent,
ils me font signe,
Ils sont mes compagnons
du matin.
Ils me font du bien.

Ils sont l'honneur
de notre humanité
les éboueurs de Ménerbes.

Le 18 avril 2021

Disponible au Café du Progrès à Ménerbes - Extrait du livre "Le tempo du temps" de Claude CHARIER

DÉCHETTERIES

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
APT	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	- 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 13h-17h	fermé
COUSTELLET	8h-12h 14h-17h	fermé	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	8h-12h 14h-17h	fermé
SAULT	9h-13h 14h-17h	fermé	- 14h-17h	fermé	9h-13h -	8h-12h 14h-17h	fermé
VIENS	fermé	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	8h-12h -	- 13h-17h	fermé

* Les déchetteries sont fermées les jours fériés

